

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/837

28 mars 2008

(08-1388)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS LE CADRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Rapport à la 41^{ème} réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires,
2 et 3 avril 2008

La communication suivante, reçue le 27 mars 2008, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

1. Soutien spécifique à certaines filières de production agricole

1. Comme il a été indiqué lors de la précédente réunion du présent Comité tenue l'an dernier au mois d'octobre, le Comité international régional contre les maladies des plantes et des animaux (CIRSA), composé des Ministres de l'agriculture et de l'élevage des neuf pays membres de l'OIRSA, a approuvé une nouvelle stratégie d'accompagnement des filières agroalimentaires, au moyen de sept programmes sanitaires et phytosanitaires. À la présente réunion, nous exposons les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces programmes dans les pays membres.

Honduras

2. Pour soutenir la filière piscicole et aquacole, on a mené les actions suivantes:

- on a achevé le diagnostic de la situation;
- on a organisé un atelier en vue de l'élaboration du programme sanitaire de soutien à la filière piscicole et aquacole et de mise en place des filières agroalimentaires. Cela a permis d'élaborer un projet de programme sanitaire et d'identifier les différentes filières dignes d'intérêt.

3. Pour soutenir la filière bovine, on a lancé le programme sanitaire, qui vise à prévenir, contrôler et éradiquer la brucellose et la tuberculose bovines, ce qui devrait permettre de déclarer bientôt 700 exploitations exemptes de ces maladies.

El Salvador

4. Pour soutenir la filière bovine, on a mené les actions suivantes:

- on a élaboré et présenté aux autorités un projet de programme sanitaire national de soutien à la filière;

- conjointement aux autorités nationales, on a fourni un soutien aux producteurs (éleveurs et transformateurs) de Ciudad Dolores (Cabañas) pour l'identification des meilleures pratiques en matière de traite hygiénique et de fabrication des fromages;
- on a coordonné et soutenu la visite par des producteurs de Ciudad Dolores d'usines rurales à Turrialba (Costa Rica);
- on élabore actuellement un modèle d'usine rurale, qui sera proposé aux autorités nationales et, par la suite, régionales.

5. Pour soutenir la filière porcine, on continue de soutenir les mesures du programme de prévention, de contrôle et d'éradication de la peste porcine classique, qui est actuellement en voie d'éradication. Le foyer signalé en février dans le département de San Miguel est sous contrôle.

6. Pour soutenir la filière piscicole et aquacole, on a fourni un soutien aux autorités nationales tant pour l'importation de matériel génétique de pointe très sain que pour l'ensemencement et le repeuplement avec des alevins.

Nicaragua

7. L'OIRSA a soutenu l'exécution du Programme de production alimentaire, programme présidentiel visant à stimuler la production, à assurer la sécurité alimentaire et à garantir une protection phyto et zoonositaire.

8. L'OIRSA a fourni un soutien aux autorités nationales pour la mise en œuvre d'un programme de traçabilité des animaux à l'intention de la filière bovine.

Panama

9. Pour soutenir la filière des agrumes et autres fruits, on a établi officiellement la Commission nationale en la matière, qui est maintenant en activité. De plus, on a appuyé la déclaration de zone exempte de la mouche méditerranéenne pour la région de Azuero et on poursuit l'exécution du programme de contrôle et d'éradication de *Trips palmi*.

République dominicaine

10. Pour soutenir la filière des légumes orientaux et autres, on a mené des activités d'assistance technique et de formation concernant les bonnes pratiques agricoles (BPA), les bonnes pratiques manufacturières (BPM) et la traçabilité, on a fourni un soutien pour l'élaboration du cadre juridique et réglementaire phytosanitaire y relatif et on a travaillé à l'identification des améliorations nécessaires au respect des exigences phytosanitaires aux fins de l'exportation vers l'Europe.

2. Activités de formation, d'assistance technique et de vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial

11. Dans le cadre des activités de prévention de l'influenza aviaire, on a continué de coordonner avec le Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique l'organisation de séminaires sur la biosécurité sur les marchés de volailles vivantes, avec la participation des Ministères de l'agriculture, de la santé et du travail ainsi que des autorités municipales, des producteurs avicoles, des négociants de volailles vivantes sur les marchés et des ONG. Au mois de mars de cette année a eu lieu la réunion de suivi des ateliers, à laquelle ont participé les responsables de chaque pays (santé publique, agriculture et élevage et mairies/conseils municipaux).

12. En République dominicaine, l'OIRSA a organisé le Cours sur les bonnes pratiques agricoles pour la production de végétaux en environnement contrôlé (serres).

13. L'OIRSA a participé au Comité scientifique de l'Association latino-américaine des aviculteurs et à la VII^{ème} réunion du Comité interaméricain de santé aviaire. À la suite des réunions, les délégués ont demandé que l'OIRSA intègre le Sous-Comité consultatif sur l'innocuité des produits alimentaires.

14. Au Panama, au Honduras et au Guatemala, l'OIRSA a fourni une assistance technique aux autorités nationales compétentes pour la préparation des visites d'inspection des usines de pêche et d'aquaculture par l'OAV/SANCO de l'Union européenne.

15. L'OIRSA a rédigé un rapport technique sur les "risques éventuels d'introduction de *Raoiella indica* Hirst dans les pays de l'OIRSA où il n'a pas encore été signalé".

3. Soutien à la prévention, au contrôle et à l'éradication des parasites et maladies

16. En République dominicaine, l'OIRSA apporte son soutien aux autorités nationales pour lutter contre le récent foyer d'influenza aviaire faiblement pathogène, en élaborant un plan d'urgence et en donnant des avis pertinents.

4. Alliances stratégiques en faveur de la santé et du commerce

17. Un accord de coopération a été conclu entre le Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC) et l'OIRSA en vue de mettre en œuvre des mesures de soutien de la politique agricole de l'Amérique centrale dans le domaine de la protection phyto et zoonitaire et de l'innocuité des produits alimentaires. Dans ce cadre, un programme de travail a été élaboré pour 2008 et sera mis en œuvre par le Secrétariat du CAC, l'OIRSA, l'IICA et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA).

18. Un accord de coopération a été conclu entre l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'Isthme centraméricain (OSPESCA) et l'OIRSA aux fins de l'administration des ressources destinées à ce secteur.

5. Transparence de l'information sur la santé des animaux

19. La distribution du Bulletin épidémiologique régional mensuel, contenant des renseignements sur la prévalence des maladies animales dans les pays de l'OIRSA, s'est poursuivie pour assurer la transparence de l'information et de la surveillance épidémiologiques.

6. Renforcement des institutions nationales pour faciliter les échanges

20. Au Panama, un soutien a été accordé pour l'élaboration des manuels de procédures de quarantaine suivants: "Procédures pour les points d'entrée maritimes", "Procédures pour les points d'entrée aéroportuaires" et "Procédures pour les points d'entrée terrestres".

21. L'OIRSA a apporté son soutien aux autorités guatémaltèques pour l'élaboration du "Manuel pour l'inspection des céréales et farines en vrac dans les navires".
